

MAIRIE  
De  
SALVIAC



## Compte-rendu du conseil municipal du 12 mars 2019

### Ordre du jour :

1. Validation de l'appel d'offres de la salle de sports
2. Acquisitions (bâtiment Michel ; bâtiment et terrain Bos).
3. Travaux FDEL (éclairage parking collège)
4. Travaux FDEL (extension éclairage public cimetière)
5. Frais de fonctionnement des écoles de Gourdon 2018-2019
6. Questions diverses.

Présents : Alain Faucon, Anne-Marie Delpech, Xavier Leglaive, Elisabeth Ménadeau, Catherine Benazeraf, Christian Farguet, Viviane Iragne-Colin, Philippe Ruscassie, Hélène Bureau, Philippe Balat, Christian Doby, Marie-Thérèse Souriat.

Absents excusés : Ingrid Puyo (procuration P Balat).

Absent : Marcel Paul. Bernard Gay

Secrétaire de séance : Elisabeth Ménadeau

1. Validation de l'appel d'offres pour la future salle de sports à côté de la piscine : le lot n°1 est revu compte tenu de modifications techniques, le plancher hourdis étant remplacé par un plancher bois plus propice à la pratique de certains sports. Le lot n°3 serrurerie est supprimé. Le maire a rappelé que les subventions attendues (Région et Département) ont été amputées de 20.000€.
2. Acquisition de deux bâtiments : le bâtiment Michel (face à la porte de l'église) pour 3000€ frais compris, et le terrain et le bâtiment Bos, sur la déviation, pour 15.000€, destiné à aménager un parking en centre bourg.
3. Travaux de la FDEL (coût total 18.000€ dont 9.000€ de part communale) pour l'éclairage du nouveau parking du collège pour les bus, les voitures et le parcours des écoliers.
4. Travaux de la FDEL (extension de l'éclairage public) à l'entrée du cimetière et aux abords du funérarium pour 3.000€ de participation communale. Le maire a expliqué que l'éclairage projeté sur la route de Dégagnac jusqu'à l'école maternelle serait lancé fin 2019, pour 20.000€ de part communale comprenant l'éclairage et l'enfouissement des réseaux.
5. Le conseil a accepté la facturation par les écoles de Gourdon et Prayssac de frais afférents à la fréquentation de plusieurs enfants de la commune de classes ULIS dans ces deux communes.

6. En questions diverses, le point a été fait sur l'évolution des travaux du futur centre de santé : un retard risque d'intervenir dans le déroulement des travaux au niveau du chantier plaquiste. La communauté de communes a enregistré un premier retour sur sa démarche de recrutement de médecins (à confirmer).

En fin de conseil, le maire a fait savoir que le prochain conseil serait consacré au vote du budget dont il a dévoilé les grandes lignes : 500.000€ environ d'investissements (non compris les restes à réaliser) sur 4 programmes : l'acquisition de bâtiments, la fin des travaux de la voie de contournement du collège, la salle des sports et la chapelle de l'Olm. Un excédent de fonctionnement d'environ 100.000€ a été dégagé pour l'exercice 2018.



Le Maire

Alain Faucon